

## **Renaturalisation des rives au parc de la Baie-de-Magog**

### Les travaux débutent cette semaine

**Magog, le 9 octobre 2025** – La Ville de Magog est heureuse d'annoncer que des travaux de renaturalisation des rives du parc de la Baie-de-Magog débutent cette semaine. Par ce projet, la Ville de Magog souhaite contribuer à la protection du lac Memphrémagog, tout en s'assurant de répondre aux exigences législatives. Il s'inscrit dans la volonté de la Ville de protéger ses écosystèmes aquatiques, de promouvoir une gestion durable de ses milieux naturels et d'améliorer la qualité de l'eau. Les travaux de renaturalisation font partie des projets stratégiques priorisés au plus récent Programme triennal d'immobilisations de la Ville de Magog.

Les travaux auront lieu sur les berges du lac Memphrémagog, de la pointe Merry à la pointe Cabana. Ils visent à élargir la bande riveraine jusqu'à une largeur maximale de 10 mètres, en conformité avec la réglementation municipale en vigueur. Ils seront réalisés en bordure du plan d'eau, sur des terrains appartenant à la Ville de Magog. Aucun travail n'est prévu dans le littoral.

Les travaux de plantation seront répartis sur une longueur totale d'environ 700 mètres, couvrant une surface totale de plus de 2 100 mètres carrés. Au total, près de 1 200 végétaux indigènes seront plantés afin de stabiliser les sols, d'améliorer la filtration de l'eau et de favoriser une meilleure diversité biologique.

La population est invitée à faire preuve de prudence à proximité des zones de travaux et à respecter la signalisation temporaire mise en place pendant toute la durée du chantier.

Plus de renseignements sur les bandes riveraines sont disponibles dans la [section Environnement](#) du site Internet de la Ville de Magog.

- 30 -

#### **Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

